



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**pensez
FLUVIAL**

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE



Le fluvial est un écosystème vertueux. Plus grand fournisseur d'eau du pays, le réseau des voies navigables offre une réelle capacité de report modal et est un véritable levier d'aménagement du territoire et de lien social.

Il répond aux trois piliers écologique, social et économique du développement durable. Le fluvial reste pourtant méconnu et ses atouts sont insuffisamment partagés.

En tant qu'opérateur national de l'ambition fluviale, Voies navigables de France est au coeur de cet écosystème dont il assure la gestion.

En 2018, la prise de conscience de son rôle s'est accentuée à la suite du rapport du Conseil d'orientation des investissements qui a mis en évidence le besoin de régénération et de modernisation du réseau fluvial. Elle s'est confirmée dans le projet de loi d'orientation des mobilités qui prévoit une trajectoire en forte croissance des financements portés par l'État à l'infrastructure. Enfin, les crises hydrauliques (fortes crues, étiages sévères...) ont plus que jamais mis en exergue le rôle que joue Voies navigables de France pour affronter le défi du changement climatique dans notre pays.

Notre Etablissement assure un service public essentiel.

Sa première mission est de favoriser une logistique fluviale durable, en renforçant la compétitivité via des infrastructures capacitaires, des services performants et la recherche d'une empreinte environnementale toujours moindre.

La seconde mission porte sur les enjeux d'aménagement et d'attractivité économique des territoires fluviaux, par la fiabilisation du réseau à vocation touristique et la promotion d'activités sur et au bord de la voie d'eau, autour de projets élaborés en partenariat avec les collectivités concernées.

La troisième mission consiste en une gestion responsable de la ressource en eau, par la régulation fine de ses usages, par la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, par la promotion d'énergies renouvelables favorables à la transition énergétique.

**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
TROIS RAISONS D'ÊTRE... AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME FLUVIAL**

- 1** **établissement**, opérateur national, au service de l'ambition fluviale **4 300** agents **500** implantations en région
- 2** **réseaux**, fret et tourisme, complémentaires et connectés **6 700 km** de canaux, fleuves et rivières canalisées **40 000 hectares** de domaine public fluvial **4 000** ouvrages d'art
- 3** **missions**, en réponse aux trois fonctions de la voie d'eau

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

Renforcer l'attractivité de la chaîne logistique fluviale.

Assurer la robustesse des ouvrages pour pérenniser le transport massifié.

Améliorer la qualité et la compétitivité de l'offre portuaire fluviale et maritime sur chaque bassin.

Moderniser la flotte et encourager l'innovation technologique.



1 convoi fluvial de **5 000 tonnes** = **250** camions

AMÉNAGEMENT

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

Promouvoir le tourisme fluvial et les activités bord à voie d'eau.

Participer à l'essor économique et touristique local et contribuer à la qualité du cadre de vie.

Inscrire le domaine public fluvial au service des territoires et de leur attractivité.

Capitaliser sur un patrimoine d'exception.



630 M€ de retombées économiques pour les territoires

ÉCOLOGIQUE

ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

Gérer le système et la gestion hydraulique.

Garantir les différents usages de l'eau : eau potable, irrigation, activités industrielles.

Préserver la biodiversité.

Lutter contre les inondations et le stress hydrique.

Favoriser le développement de l'hydroélectricité.



Un bateau est jusqu'à **5 fois moins** émetteur de CO₂ que la route



LE COMITÉ EXÉCUTIF AU 1^{ER} FÉVRIER 2019

1 PHILIPPE LALART
Directeur général délégué

2 DOMINIQUE RITZ
Directeur territorial Bassin de la Seine

3 ISABELLE MATYKOWSKI
Directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais

4 THIERRY GUIMBAUD
Directeur général

5 HENRI BOUYSSÈS
Directeur territorial Sud-Ouest

6 CHARLES BÉLARD
Directeur juridique, économique et financier

7 PASCAL GAUTHIER
Directeur territorial Nord-Est

8 FABRICE ROBYN
Agent comptable principal

9 NICOLAS BOUR
Délégué auprès du Directeur général pour les questions industrielles et internationales

10 RENAUD SPAZZI
Directeur général Adjoint

11 BERTRAND SPECQ
Directeur territorial Centre-Bourgogne

12 GUY ROUAS
Directeur de l'infrastructure, de l'eau et de l'environnement

13 NATHALIE AUGEREAU
Directrice du cabinet du Président du conseil d'administration et de la Direction générale

14 MARIE-CÉLINE MASSON
Directrice territoriale Strasbourg

15 CORINNE DE LA PERSONNE
Directrice des ressources humaines et des moyens

16 CÉCILE AVEZARD
Directrice territoriale Rhône Saône

17 NANCY CANOVES FUSTER
Directrice de la communication

18 GUILLAUME DURY
Directeur du développement

AMÉNAGEMENT

ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

MÉCÉNAT

5,7 M€ de dons collectés

63 entreprises et 10 000 donateurs particuliers

En 5 ans pour la plantation d'arbres sur le canal du Midi

91 % du réseau fluvial géré par Voies navigables de France est situé à moins de 5 km d'une véloroute



2 250 communes

sont traversées par une voie d'eau gérée par VNF

DÉVELOPPER LE TOURISME FLUVESTRE

Voies navigables de France a défini 5 axes de travail pour promouvoir le tourisme fluvestre (activités sur et au bord de l'eau), considérant qu'il constitue un fort enjeu d'attractivité économique et d'aménagement des territoires :

- * Connaître l'état du marché et évaluer les retombées socio-économiques du secteur pour orienter les actions, à garantir la bonne adéquation de l'offre de services proposée et prioriser les investissements sur le réseau.
- * Élaborer en partenariat avec les territoires, des projets

de développement par section touristique sur le réseau. * Appuyer les actions sur les ports de plaisance, les bases de location, les escales et la valorisation du domaine (les maisons éclésières en particulier).

- * Accroître la notoriété des produits du tourisme fluvestre.
- * Faire contribuer au développement du tourisme fluvestre les acteurs qui en bénéficient.



© Photo VNF / Damien Lachas

REVITALISATION URBAINE : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE S'ENGAGE

La voie d'eau est au cœur de l'aménagement des territoires dits « mouillés ». Elle est source de développement économique et d'animation des territoires et fait partie intégrante du patrimoine. Dans le cadre de la politique de revitalisation urbaine portée par l'Etat, Voies navigables de France a ainsi signé en juillet

à Saint-Omer et en septembre à Maubeuge, une convention « Action Cœur de Ville ». Il travaillera avec les territoires et les acteurs de la rénovation urbaine afin que la voie d'eau participe pleinement à la valorisation des cœurs de ville.

UNE HALTE FLUVIALE POUR LA PLAISANCE EN PLEIN CŒUR DE STRASBOURG

La halte fluviale Finkwiller a été inaugurée en novembre, pour un budget de 260 000 € cofinancés par Voies navigables de France et la Ville de Strasbourg. Elle permettra, de valoriser et de développer la voie d'eau à Strasbourg et de positionner la ville dans les étapes incontournables des itinéraires de plaisance.



© Photo VNF

10 ANS DE VALORISATION DES DOCKS DE LA CONFLUENCE À LYON

En partenariat avec la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, Voies navigables de France participe depuis 2002, avec sa filiale immobilière Rives et Développement, constituée avec la Caisse des Dépôts, au projet d'aménagement portuaire des anciens docks du quai Rambaud, intégré au projet Lyon Confluence. Rives et Développement poursuit aujourd'hui avec les partenaires intéressés, le travail de valorisation du domaine fluvial sur l'ensemble du territoire.



© Photo VNF / Damien Lachas



© Photo VNF / Diéler Gauducheau

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Voies navigables de France finance et installe des bornes de recharge électrique sur le réseau VNF.

BATEAU À PROPULSION ÉLECTRIQUE SUR LES CANAUX DE LA MARNE AU RHIN ET DE LA SARRE

Les Canalous, société de location de bateaux de plaisance ont construit, en partenariat avec Voies navigables de France, un bateau à propulsion électrique qui naviguera, dès le printemps 2019, sur les canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre. Ce bateau viendra rejoindre celui mis en service avec succès par la société Nicols en 2018. Voies navigables de France a conçu, financé et installé les 10 bornes de recharge électrique nécessaires à l'offre électrique.

4ÈMES RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME FLUVIAL

Ces rencontres, organisées par Voies navigables de France, visent à réunir les acteurs du tourisme fluvial (entreprises, ports...) et ceux de l'aménagement des territoires (collectivités locales) pour développer et concrétiser des projets touristiques. Organisées tous les deux ans, elles se sont déroulées en 2018 à Bordeaux avec plus de 600 participants.

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA LYS NAVIGABLE

Voies navigables de France a signé en juin la première charte touristique sur un itinéraire fluvial en région Hauts-de-France.

D'ici 2022, les partenaires se sont engagés à une gouvernance partagée du développement touristique de la Lys navigable, à accroître les équipements et services aux usagers et visiteurs, et à préciser les produits touristiques. L'enjeu est notamment d'organiser une politique d'accueil, d'information et de promotion commune pour dynamiser le territoire.



© Photo VNF / Alexandra Lebon

UNE OFFRE TOURISTIQUE COMBINÉE BATEAU-VÉLO

Pour concourir à l'aménagement et l'attractivité des territoires, Voies navigables de France cherche à développer des synergies entre pratiques touristiques complémentaires : plaisance et gastronomie ou œnologie, activités nautiques...

Dans ce cadre, VNF s'attache à promouvoir avec France Vélo Tourisme le label « Accueil Vélo » dans les ports de plaisance fluviaux.

PORT DE SAVOYEUX

1^{er} port de plaisance fluvial labellisé Accueil Vélo



© Photo VNF / Damien Lachas

UNE « ENTENTE » POUR LE CANAL DU MIDI

L'État, la Région Occitanie et Voies navigables de France ont créé, par convention, une « Entente pour le canal du Midi ». Elle doit permettre l'émergence d'une gouvernance partagée, d'orientations coordonnées et de projets destinés à préserver et mettre en valeur le canal et ses territoires.

LOGIS- TIQUE

ACTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE



72
projets PAMI

reçus en 2018
(aide à la modernisation et
à l'innovation de la flotte)

30

écluses en téléconduite
sur le réseau VNF



52 MT
de marchandises
transportées en 2018

DÉVELOPPEMENT DU PORT DE COLMAR/NEUF-BRISACH

En mars, Voies navigables de France a défini en partenariat avec la Région Grand Est, Colmar Agglomération, la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach et la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Alsace Eurométropole - Délégation de Colmar (CCI), une stratégie pour accélérer le développement du Port rhénan et la valorisation de la zone industrielle de Balgau - Nambtsheim - Heiteren et Geiswasser. Gouvernance partenariale avec un Syndicat Mixte Ouvert (SMO), confortement des activités traditionnellement utilisatrices de la voie d'eau, promotion de l'offre en foncier pour attirer de nouveaux intervenants et développement d'espaces de stockage complémentaires, telles sont les orientations stratégiques pour renforcer la dimension logistique du port, qui compte près de 536 000 tonnes de trafic fluvial.

AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES : LES DISPOSITIFS PARM - PAMI RENOUVELÉS POUR 2018-2022

Le PARM, plan d'aide au report modal, avec 12,5 M€ de financements publics sur 5 ans, est destiné à accompagner les entreprises qui souhaitent intégrer le fluvial dans leurs chaînes logistiques. D'autres partenaires financeurs sont susceptibles de participer au PARM, ce qui pourrait porter le budget global disponible à 20 M€.

Avec 16,5 M€ sur 5 ans, le PAMI, plan d'aide à la modernisation et à l'innovation de la flotte fluviale, s'adresse aux exploitants et propriétaires de bateaux de transport de marchandises et, pour son volet innovation, aux transporteurs de passagers, bureaux d'études, chantiers ou autres prestataires techniques. Ce nouveau PAMI est intégralement organisé sous la forme d'appels à projets. Au terme du 1^{er} appel à projets (juin-septembre 2018), VNF a reçu 72 dossiers, parmi lesquels plusieurs projets de construction de bateaux et des projets d'innovation destinés à réduire consommations d'énergie et pollutions atmosphériques, pour un montant total investi de plus de 35 M€ et un montant prévisionnel d'aides VNF de près de 4 M€.

Jusqu'à
36,5 M€

d'aide en faveur du développement
du transport fluvial sur 2018-2022



SPEED DISTRIBUTION LOGISTIQUE EXPÉRIMENTE LE TRANSPORT FLUVIAL

Entreprise de messagerie rapide en Ile-de-France, Speed Distribution Logistique a mené une expérimentation les 6 et 7 septembre, afin d'étudier le recours à la voie d'eau pour l'acheminement et la livraison en mono et/ou en multi-colis dans Paris selon un dispositif ro-ro (transport de véhicules sur barge se chargeant et se déchargeant par leurs propres moyens).

Voies navigables de France a financé en grande partie cette expérimentation de logistique urbaine qui s'est avérée très prometteuse dans le cadre du Plan d'aide au report modal (PARM).

TÉLÉCONDUITE EN PRÉPARATION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Afin d'augmenter l'offre de service aux usagers de la voie d'eau, Voies navigables de France prépare la mise en place de la téléconduite sur le réseau grand gabarit des Hauts-de-France.

Le bâtiment principal qui accueillera le centre de téléconduite a été construit sur le site de VNF à Waziers (59). Depuis ce centre, seront téléconduits l'ensemble des écluses du réseau à grand gabarit de la liaison Seine-Escaut situées dans les Hauts-de-France et les ouvrages du futur canal Seine-Nord-Europe. Ce seront, à terme, 29 ouvrages sur 350 km qui seront commandés à distance 360 jours par an, 24h/24.

RÉNOVATION ET MODERNISATION DES ÉCLUSES EN ILE-DE-FRANCE

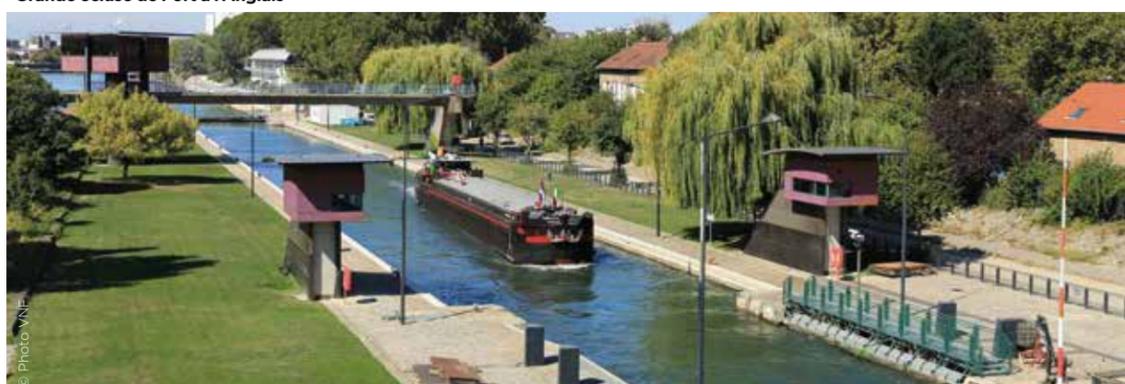
Pour améliorer le service aux usagers, VNF a investi 11 M€ en 2018 dont la rénovation et la modernisation de ses écluses. À titre d'exemple, la petite écluse d'Evry en Essonne et la grande écluse de Port à l'Anglais à Alfortville dans le Val-de-Marne, qui accueillent près de 8 millions de tonnes de marchandises en transit chaque année, ont fait l'objet de remise en état importante avec respectivement des investissements de 710 000 euros et 585 000 euros.

Par ailleurs, sur le canal du Nord, qui accueille 2,6 millions de tonnes de marchandises transportées par an, six postes de téléconduite ont été mis en place pour gérer 12 écluses entre Moislains (80) et Pont l'Evêque (60) pour un montant de 4,5 M€. Grâce à cette nouvelle exploitation, Voies navigables de France a pu augmenter les horaires d'ouverture des écluses concernées à 14 heures par jour.

Plus de
11 M€
investis en 2018

par Voies navigables de France
pour la rénovation et la modernisation
de ses écluses

Grande écluse de Port à l'Anglais



UNE PLATEFORME DE LOGISTIQUE FLUVIALE À STRASBOURG

En partenariat avec la Ville, Voies navigables de France a récréé un quai de chargement/déchargement dans l'hyper-centre de Strasbourg et mis en service en novembre la plateforme « Fischerstaden » pour développer le fret fluvial de proximité.

La plateforme a ainsi déjà permis d'approvisionner par voie d'eau 450 tonnes de pavés nécessaires à l'aménagement des quais Sud de la ville.

TRAVAUX DE REMISE EN NAVIGATION SUR LE CANAL DE CONDÉ POMMEROEUL

Les travaux ont démarré en juin sur le canal de Condé-Pommereul pour améliorer les liaisons entre la France et la Belgique et permettre à des bateaux supportant 3 000 tonnes de marchandises de réduire leur temps de parcours de 12 heures. La mise en service est prévue en 2022. Ce canal est l'un des trois débouchés français vers les réseaux fluviaux à grand gabarit de l'Europe du Nord et doit permettre de développer l'hinterland du Grand Port Maritime de Dunkerque et des ports fluviaux intérieurs français. Ce chantier de 80 M€ est générateur de 600 emplois directs et indirects.

FAVORISER LA NAVIGATION INTELLIGENTE SUR LE RHIN

Voies navigables de France s'est engagé en novembre par convention avec RheinPorts, EDF et le Port Autonome de Strasbourg à échanger les données entre le service d'informations fluviales du Rhin Supérieur e-RIS et le portail de gestion portuaire RPIS (Rhine Ports Information System). Mettre en commun les deux outils permet de produire des données à forte valeur ajoutée, comme par exemple la prévision des heures d'arrivée au prochain port, avec l'objectif d'améliorer la compétitivité de la navigation fluviale.

Voies navigables de France met également à disposition de RheinPorts des données de système de géolocalisation AIS afin de suivre visuellement les bateaux sur le Rhin supérieur via le portail RPIS.



© Photo VNF



RES-SOURCE

GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

81
micro centrales
installées sur le réseau VNF



63
passes à poissons
sur le réseau VNF



50
barrages
réservoirs
sur le réseau VNF

NOUVEAU BARRAGE DE VIVES-EAUX PRÈS DE MELUN

Après 4 ans de travaux, ce nouveau barrage sur la Seine prend la place d'un ouvrage devenu défaillant et permet d'assurer une gestion plus fine et plus fiable des niveaux d'eau. L'objectif est de mieux répondre aux besoins de la navigation de commerce (plus de 4 Mt/an de marchandises transportées soit l'équivalent de plus de 200 000 camions), et d'assurer les autres usages de la gestion de l'eau sur le secteur : production d'eau potable, prélèvements à usages industriels et agricoles, continuité piscicole, performance écosystémique du fleuve, activités récréatives, touristiques ou de loisirs....

Le projet a représenté 40 M€ et a été cofinancé par VNF et la région Ile-de-France. L'Agence de l'Eau a financé la passe à poissons. L'ouvrage participe en outre à l'aménagement du territoire car il est franchissable par le public via une passerelle et permet de relier les deux rives du fleuve favorisant notamment l'accès au transport ferroviaire local (RER D). L'adaptation de la passerelle a été cofinancée avec le Département de Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération de Val de Seine, et les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi et Dammarie-les-Lys.



SUPERVISER LES NIVEAUX ET LES DÉBITS D'EAU EN TEMPS RÉEL

Après une phase d'expérimentation, Voies navigable de France généralise à tout son établissement le logiciel Aghyre, une application pour la Gestion Hydraulique et des ressources en eau. Il s'agit de mettre en commun et fiabiliser toutes les données liées à la gestion de la ressource en eau, comme le suivi en temps réel des réserves en eau et des débits d'eau.

CRUE DE LA SEINE, MOBILISATION POUR RÉTABLIR LE TRAFIC FLUVIAL

Le bassin de la Seine a connu en janvier une crue d'une ampleur et d'une durée exceptionnelle.

Celle-ci a fortement pénalisé l'activité économique du transport fluvial de marchandises et de passagers, la Seine étant un axe prépondérant. Si la navigation a pu être maintenue en aval de Paris, elle a été fortement perturbée sur le secteur amont suite à l'avarie de plusieurs ouvrages de navigation endommagés par la crue. Les équipes de Voies navigables de France se sont fortement mobilisées pour remettre en état rapidement les infrastructures fluviales et ainsi rétablir le trafic.

17 M€

investis par VNF suite aux crues

MESURER ET CONTRÔLER LES PRISES ET REJETS D'EAU PAR LES USAGERS DE LA VOIE D'EAU

Les volumes d'eau prélevés et restitués au milieu naturel sont désormais connus avec précision sur plus de 40 sites dans le bassin strasbourgeois et sont numérisés pour améliorer la connaissance en matière de consommation et gérer au mieux les besoins.



Budget : environ

1,1 M€

COORDINATION AVEC L'EPTB SEINE GRANDS LACS POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Face à l'intensification des événements climatiques (crues et étiages) qui engagent la sécurité des populations, les activités économiques et l'environnement, Voies navigables de France et l'Etablissement public territorial de bassin Seine Grands lacs se sont engagés, par protocole, à coordonner leurs actions en matière de gestion de la ressource en eau, de préservation de l'environnement et de performance dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

MOBILISATION CITOYENNE CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES

Voies navigables de France a participé à la Semaine Européenne du Développement Durable en proposant aux citoyens de se mobiliser pour ramasser les déchets sauvages au bord de la voie d'eau. Sur 7 jours d'actions, 400 participants ont nettoyé 30 km de berges et ramassé plus de 730 kilos de déchets sauvages (ferrailles, papiers, cartons, plastiques).

400
participants

730 KG
de déchets collectés



Avec VNF, je préserve mon environnement

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE RÉÉQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE

Dans le cadre du Plan Loire qui associe l'État, la région Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le groupement d'intérêt Public Loire Estuaire, Voies navigables de France, en sa qualité de maître d'ouvrage, a mené une concertation publique du 30 mars au 29 avril, et poursuit les études de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes.

Le projet, qui démarrera en 2020 et qui est estimé à 42 M€, vise à rééquilibrer la pente du fleuve et à redonner à la Loire son espace de liberté. Il doit permettre la restauration de conditions environ-

nementales plus favorables pour la faune et la flore ligérienne et un meilleur fonctionnement écosystémique du fleuve. Il contribuera à une meilleure qualité des eaux, une plus grande richesse en matière de biodiversité et une réduction des phénomènes d'érosion et d'enfoncement du fleuve.

En favorisant le déplacement et l'accueil des poissons migrateurs, il préservera entièrement les usages de la Loire en matière de pêche et de navigation et n'a pas d'incidence sur les habitations et activités agricoles en proximité du fleuve, notamment en termes de risque d'inondation.



2018 INDICATEURS DU BILAN SOCIAL

LES EFFECTIFS



4360 collaborateurs fin 2018, soit 4232,81 en équivalent temps plein, dont :

3870 agents publics

490 salariés privés (464 en CDI de droit privé)

586 saisonniers, soit 149,05 en équivalent temps plein travaillé des saisonniers

LA DURÉE DU TRAVAIL



4071 personnes travaillent à temps complet
984 femmes et **3 087** hommes

289 personnes travaillent à temps partiel ou incomplet

210 femmes et **79** hommes

Temps égal ou supérieur à 50 %, ou quotités inférieures à 50 % s'agissant de médecins de prévention, agents dits « Berkani »

LA SANTÉ AU TRAVAIL



En 2018, **263** accidents de service/travail parmi les personnels de VNF ont été recensés, dont **183** ont donné lieu à un arrêt de travail

LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



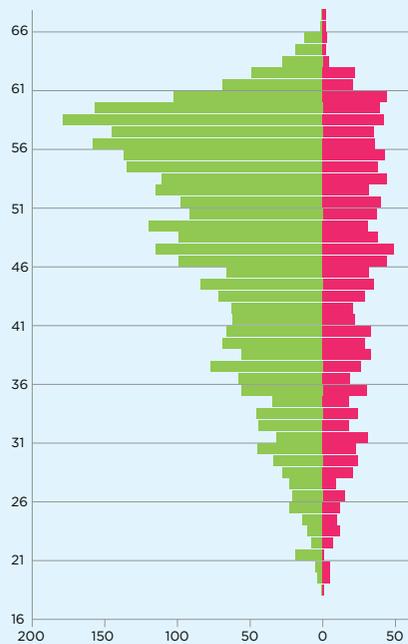
241 personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de VNF, soit 5,57 % des effectifs

PYRAMIDE DES ÂGES



au 31/12/2018

Hommes Femmes



LA FORMATION PROFESSIONNELLE



13 892 journées de formation ont été dispensées aux personnels de VNF en 2018, toutes catégories confondues, contre **13 785** en 2017

+0,7% d'augmentation

84 481 heures de formation ont été dispensées aux personnels de VNF en 2018, toutes catégories confondues, contre **83 908** en 2017

+0,7% d'augmentation



C'est le taux d'accès à la formation des personnels de VNF en 2018, contre **72,6 %** en 2017

5 720 jours de formation consacrés à la sécurité, contre **4 995** en 2017

+14,5% d'augmentation

ALTERNANCE

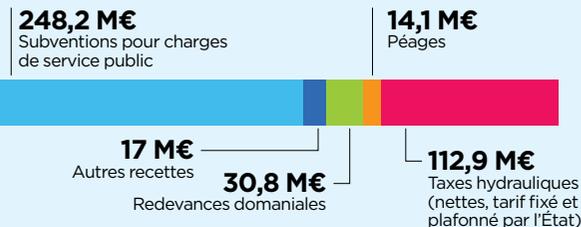


24 apprentis sous contrat d'apprentissage en 2018, contre **21** en 2017

INDICATEURS FINANCIERS ET COMPTABLES

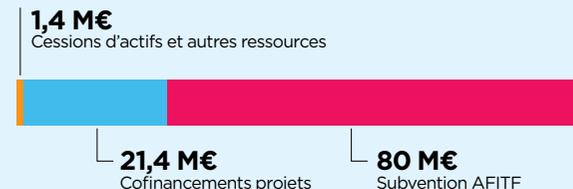
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

423 M€



LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

102,8 M€

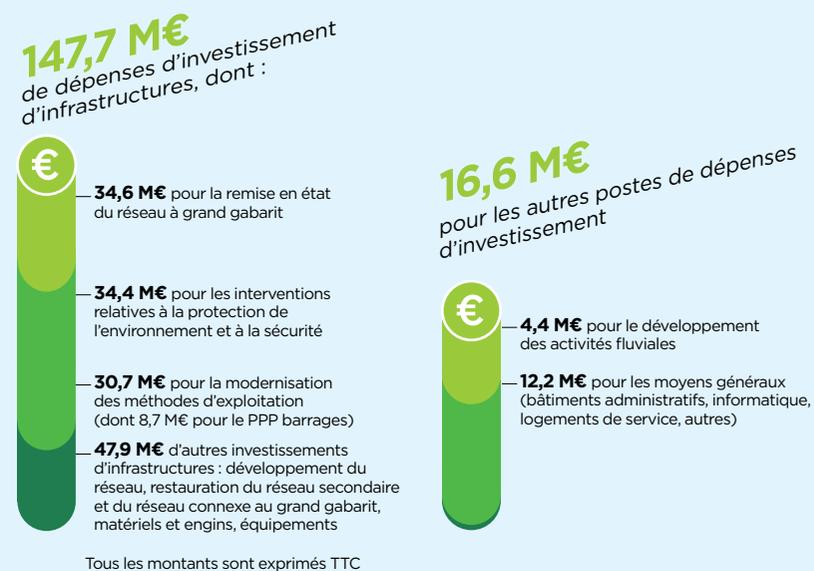


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements totaux sur l'exercice clos s'élèvent à **164,3 M€**



Voies navigables de France - Mars 2019
Rédaction en chef : Nancy Canoves Fuster
Conception, rédaction et réalisation DCOM

Impression :

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.



ÉCLUSE DE DON : MODERNISER POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL À GRAND GABARIT

De grande envergure, la modernisation de l'écluse de Don sur la Deûle, qui a nécessité 18 mois de travaux et 15M€, ouvre de nouvelles perspectives de développement du trafic fluvial à grand gabarit. Elle assurera une qualité de service de niveau international et une grande sécurité de navigation dans la perspective de la mise en place du canal Seine-Nord Europe et de la liaison Seine-Escaut.

Ces travaux de restauration visent à répondre à la montée en puissance du trafic fluvial, un élément essentiel du développement de la région.

37, rue du Plat - BP 725 - 59034 LILLE cedex
03 20 15 49 70 - dt.nordpasdecals@vnf.fr - www.nordpasdecals.vnf.fr

LOGISTIQUE FRANCILIENNE : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE S'ENGAGE

Voies navigables de France, partenaire de la Métropole du Grand Paris, a signé le Pacte pour une logistique métropolitaine qui comprend 12 mesures pour contribuer à une logistique durable des marchandises (livraison du dernier kilomètre, optimisation des flux, mobilité intelligente, transition des flottes vers des véhicules à faibles émissions et silencieux ...).

En outre, dans une perspective de réduction de l'impact environnemental des travaux du Grand Paris Express, une convention de partenariat visant à favoriser l'utilisation de la voie d'eau pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement des chantiers du Grand Paris Express a été signée le 4 octobre 2018 entre VNF, la société du grand Paris, la ville de Paris, Ports de Paris et l'Etat. Sur les 45 millions de tonnes de déblais générés par les travaux, 8 millions de tonnes au moins pourraient être évacuées par la voie d'eau, soit l'équivalent de plus de 400 000 camions.

18, quai d'Austerlitz - 75013 PARIS
01 83 94 44 00 - dt.bassindelaseine@vnf.fr - www.bassindelaseine.vnf.fr

UN CONTRAT POUR LE CANAL DE BOURGOGNE

Un contrat a été signé par VNF et 8 partenaires pour développer sur cinq ans le tourisme fluvial sur le canal de Bourgogne. 12M€ portés par les collectivités territoriales, dont la région, seront consacrés à améliorer l'offre et les services sur l'eau, investir dans de nouveaux équipements touristiques, dans la sauvegarde, le maintien et la modernisation des infrastructures fluviales, et développer respectueusement l'environnement.

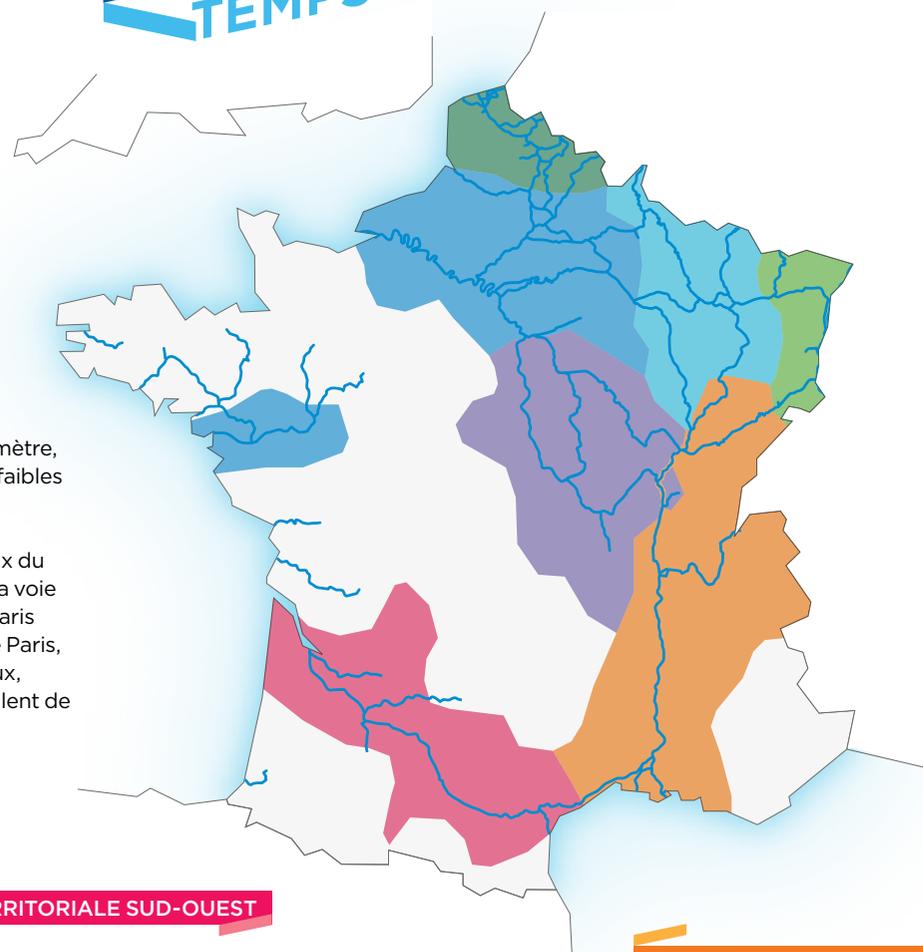
Chemin Jacques-de-Baerze - CS 36229 - 21062 DIJON cedex
03 45 34 13 00 - dt.centrebουργogne@vnf.fr

CRUE DE L'AUDE : MOBILISATION EXCEPTIONNELLE POUR L'OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE DU CANAL DU MIDI

À la mi-octobre, les très fortes précipitations ont conduit à une crue de l'Aude et de l'Hérault, provoquant le débordement du canal du Midi et d'importants dégâts. Grâce à un effort exceptionnel de 4M€ de Voies navigables de France et la forte mobilisation de ses équipes sur le terrain pour sauver la saison touristique et l'attrait du Canal du Midi, essentiel au développement économique de la région, le canal a pu rouvrir à la navigation le 17 mars 2019.

2, Port-St-Étienne - BP 7204 - 31073 TOULOUSE cedex 7
05 61 36 24 24 - dt.sud-ouest@vnf.fr - www.sudouest.vnf.fr

2018 VOIES NAVIGABLES DE FRANCE EN RÉGION TEMPS FORTS



DÉVELOPPEMENT DES PORTS LORRAINS : UN LEVIER MAJEUR POUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Un syndicat mixte des Ports Lorrains a été installé par Voies navigables de France et la Région Grand Est pour gérer le système portuaire de la Moselle canalisée. L'objectif est, grâce à une gouvernance partagée avec les acteurs locaux, de dynamiser l'ensemble portuaire par une stratégie commune et une gestion unifiée, de mobiliser davantage de financements publics et privés, et ainsi développer l'implantation d'activités logistiques et industrielles, source d'emplois pour le territoire.

169, rue Charles-III - CS 80062 - 54036 NANCY cedex
03 83 95 30 01 - dt.nordest@vnf.fr - www.nordest.vnf.fr

DESTINATION «TERRES D'OH !» SUR LA SARRE

Voies navigables de France, en partenariat avec l'association Bassin Touristique de la Sarre, crée une nouvelle destination européenne de tourisme fluvial (tourisme sur et au bord de l'eau), « Terres d'Oh ! ». En développant l'offre de services, l'itinérance, l'éco-tourisme et en valorisant le foncier, le patrimoine et l'offre d'accueil des plaisanciers, cette nouvelle destination touristique sera facteur d'attractivité et de retombées économiques majeures pour les territoires concernés.

4, quai de Paris - CS 30367 - 67010 STRASBOURG cedex
03 67 07 92 15 - dt.strasbourg@vnf.fr - www.vnf-strasbourg.fr

PREMIÈRE MONDIALE : UN PARC D'HYDROLIENNES FLUVIALES AU COEUR DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON

Quatre hydroliennes, acheminées par voie fluviale, installées et immergées dans le Rhône, sur la commune de Caluire et Cuire, sur le réseau de Voies navigables de France ont été mises en service en décembre. Chaque hydrolienne développe une puissance de 80 kW soit, pour les quatre hydroliennes, 320 kW (équivalent de la consommation électrique de 500 foyers par an (hors chauffage) et de 300 tonnes de CO₂ évitées par an). Le fluvial dispose d'atouts importants pour développer de nouvelles énergies renouvelables et participer à la transition énergétique.

2, rue de la Quarantaine - 69321 LYON cedex 05
04 72 56 59 00 - dt.rhoneaone@vnf.fr

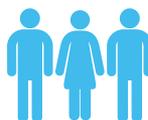
2018 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

ZOOM SUR L'ÉVOLUTION GLOBALE



52 Mt de marchandises transportées sur le réseau français en 2018.

-1,7%, c'est l'évolution du transport fluvial entre 2017 et 2018 (en tonnes, hors trafics fluviomaritimes et transit rhénan), en raison de conditions climatiques défavorables (+ 4% hors impact des aléas climatiques).



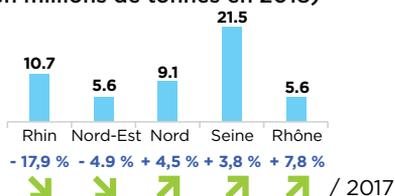
Plus de **11 M** de passagers sur le réseau français en 2018 toutes filières confondues.

FRET FLUVIAL

TRAFIC INTÉRIEUR DE MARCHANDISES

27,9 Mt transportées, **+ 5,2 %** en tonnes

Activité par bassin de navigation
(en millions de tonnes en 2018)



Un trafic intérieur de marchandises en croissance, grâce au dynamisme des bassins Nord, Seine-Oise et Rhône-Saône.

TRAFIC INTERNATIONAL

23,8 millions de tonnes
(- 8,7 % / 2017) ↓

2,49 milliards de t-km
(- 9,6 % / 2017) ↓

Un trafic international fortement pénalisé par les aléas climatiques sur le Rhin.

TOURISME FLUVIAL

Nombre de bateaux présents sur le réseau

	Péniches -Hôtels	Bateaux Promenades (hors IDF)	Bateaux de location	Paquebots Fluviaux (Hors Rhin)	Plaisance privée (vignettes)
--	------------------	-------------------------------	---------------------	--------------------------------	------------------------------

2017	91	241	1 447	53	16 070
2018	97	242	1 471	55	15 870
Évolution	6,60 %	0,40 %	1,70 %	3,80 %	- 1,24 %

En 2018, les professionnels du tourisme fluvial ont continué à renforcer leur présence sur le réseau de VNF en faisant croître la flotte active. Cette évolution concerne à la fois le réseau petit gabarit qui accueille bateaux de location et péniches-hôtels, et le réseau grand gabarit sur lequel évoluent les paquebots fluviaux. Cela atteste de la vigueur des produits du tourisme fluvial et de l'attractivité du réseau français